

AA.-
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2009-039 DU 24 FEVRIER 2009

portant ratification de l'Accord de prêt
n° 2007040/PR BN 2007 18 00 signé entre
la République du Bénin et la Banque Ouest
Africaine de Développement (BOAD) dans le
cadre du financement partiel du projet de micro
crédit aux plus pauvres pour la promotion
d'activités génératrices de revenus en
République du Bénin.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n°90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 2009-01 du 16 janvier 2009 portant autorisation de ratification de l'Accord de prêt n° 2007 040/PR BN 2007 18 00 signé entre la République du Bénin et la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) dans le cadre du financement partiel du projet de micro crédit aux plus pauvres pour la promotion d'activités génératrices de revenus en République du Bénin.
- Vu** la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n°2008-637 du 27 octobre 2008 portant composition du Gouvernement ;

D E C R E T E :

Article 1^{er} Est ratifié, l'Accord de prêt d'un montant d'un milliard deux cent cinquante millions (1.250.000.000) de francs CFA, signé le 09 octobre 2007 entre la République du Bénin et la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) dans le cadre du financement partiel du projet de micro crédit aux plus pauvres pour la promotion d'activités génératrices de revenus en République du Bénin et dont le texte se trouve ci-joint.

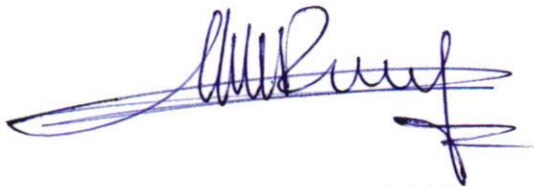
Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 24 février 2009

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Le Ministre de la Micro Finance, et de
l'Emploi des Jeunes et des Femmes,



Rékiatou MADOUYOU

Dr Boni Y A Y I
Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Soulé Mana LAWANI

AMPLIATIONS : PR 6 ; AN 4 ; CC 2 ; CS 2 ; HCJ 2 ; CES 2 ; HAAC 2 ; MMFEJF 4 - MEF 4
AUTRES MINISTERES 28 -SGG 4 ; IGE-DEP-INSAE 3 ; DSIA 2 ; DGBM-CF-DGTCP-DSDV
8 ; BN-DAN-DLC 3 ; GCONB-DGCST 2 ; BCP-CSM-IGAA 3 ; UAC-ENAM-FADESP 3 ;
UNIPAR-FDSP 2 ; JO 1 .